



Communiqué de presse

14/01/2025

NUMEROTATION TNT : DES CHOIX FAVORABLES AUX CHÂÎNES JEUNESSE

La nouvelle numérotation des chaînes de la TNT, annoncée ce jour par l'ARCOM et son président, Roch-Olivier Maistre, constitue un pas important en faveur de la visibilité des chaînes jeunesse et de l'offre de l'audiovisuel public.

Le regroupement de France 2, France 3, France 4 et France 5 autour des numéros leur correspondant naturellement met un terme à une situation incohérente. Elle pénalisait France 4, reléguée en 14^e position, et pouvait nuire à la bonne exposition des œuvres pour la jeunesse et de spectacle vivant qui sont au cœur de sa ligne éditoriale et de ses engagements.

La constitution d'une offre linéaire regroupée du service public est un atout pour améliorer la visibilité de l'offre de programmes de création patrimoniale d'un audiovisuel public qui doit par ailleurs pouvoir bénéficier d'un financement adéquat, certain et ambitieux pour assumer l'ensemble de ses missions, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2025.

Pour AnimFrance et la SACD, l'avancée de Gulli, jusqu'alors disponible sur le canal 18, marque également un progrès significatif pour une chaîne consacrée au jeune public, avec des engagements de programmation, de création et de production en matière d'animation volontaristes, mais aussi pour l'attractivité de la plateforme TNT face au vieillissement des audiences linéaires.

C'est un choix fort pour renforcer la visibilité d'une chaîne soumise à des contraintes publicitaires particulières qui se sont renforcées ces dernières années.

En plaçant les chaînes jeunesse devant les chaînes d'information dans la numérotation, l'ARCOM veille aussi à protéger le jeune public en évitant qu'il soit exposé accidentellement à des contenus qui peuvent heurter sa sensibilité alors qu'il cherche à se rendre sur les chaînes qui lui sont dédiées.

Alors que l'animation française évolue dans un contexte international de financement incertain, la décision de l'ARCOM de faire avancer France 4 et Gulli dans la grille de la TNT marque une volonté positive du régulateur de répondre à l'intérêt du public jeune et de soutenir des chaînes essentielles pour le dynamisme du secteur d'excellence qu'est l'animation française.

Contacts presse :

AnimFrance

Stéphane Le Bars - 06 60 23 53 96 - s.lebars@animfrance.fr

SACD

Chloé Rayneau – 06 85 12 29 59 – chloe.rayneau@sacd.fr